

COMMUNE DE CINDRE
Séance du 17.03.2025

Envoyé en préfecture le 25/09/2025
Reçu en préfecture le 25/09/2025
Publié le
ID : 003-210300794-20250414-PV17032025-AU

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de CINDRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Monique SEROUX, Maire.

Date de convocation : le 10 mars 2025

Membres présents : Monique SEROUX, Dominique GAY, René PINSON, Christophe CASSIN, Corélia CHERAMY, Didier MARTINANT, Anne FOUQUEAU, Martial FLOURY, Christelle MERLE et Stéphane DEVAULX DE CHAMBORD

Membres excusés :

Membres absents :

Pouvoir :

René PINSON est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil pour ajouter une délibération portant sur la signature « bon pour accord » des devis de travaux des routes goudronnées :

Voté à l'unanimité pour l'ajout de la délibération à l'ordre du jour.

Madame le Maire ouvre la séance après avoir eu confirmation de la réception des membres du conseil du PV du 17 février 2025 et approbation à l'unanimité de celui-ci.

Délibérations :

1 - Choix du devis pour la réfection des voies communales goudronnées :

Madame le Maire informe que de nombreuses entreprises ont fait parvenir des devis pour les travaux de voirie.

L'entreprise ADN se démarque avec un tarif hors taxe de 47 243,25 euros.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les différents devis, décide, à 9 voix contre 1 abstention, de valider le devis de l'entreprise ADN et autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires.

2 - Demande de subventions suite validation du devis :

Madame le Maire informe que suite au choix de l'entreprise ADN pour un montant hors taxe de 47 243,25 euros pour faire les travaux de voirie, la collectivité peut demander des subventions :

- au Conseil Départemental : à hauteur de 30 % du montant H.T. soit 14 172,98 euros
- à la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire dans le dispositif des Fonds de concours pour un montant de 16 535,13 euros

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 003-210300794-20250414-PV17032025-AU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité
dossiers de demande de subvention et autorise Madame le Maire à signer

Questions diverses :

Ecole : Le portail de l'école sera fait par Sébastien.

Nous validons le devis de M. ROY Thibault pour la porte du garage de l'auberge.

Cimetière : une tombe est en train de s'écrouler

Le chemin derrière les Gigards, les branches gênent le passage.

Demander une dérogation à la DDT pour tailler les haies.

Nous allons obtenir des gravats pour combler le chemin de terre « les grillades ».

Prochaine réunion du conseil le 14 avril 2025 à 19 h 30.

Fin de séance à 21 h 45

Madame le Maire,



Monique SEROUX

Le Secrétaire de séance,



René PINSON